



L'Echo Collongeois

Bulletin trimestriel de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard

Octobre 2010 - n° 10

L'EDITO DU MAIRE

Comme chaque année, le mois de septembre est synonyme de rentrée... rentrée scolaire particulière cette année avec l'ouverture de la nouvelle école maternelle - qui comprend 5 classes - la nouvelle cantine, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs. Dans l'ensemble, à part quelques points de détail, tout s'est bien passé. Entre la nouvelle école et l'école du centre, 11 classes (10 l'année dernière) devaient accueillir 281 élèves suivant les prévisions de l'éducation nationale, mais ce sont à ce jour 272 écoliers qui fréquentent les écoles.

Rentrée politique également après la trêve du mois d'août. La 1^{ère} séance du conseil municipal est chargée, avec un point important à l'ordre du jour : l'examen du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU, sujet que nous aborderons tous ensemble lors de la **réunion publique du 4 octobre** prochain, et pour laquelle vous trouverez une lettre d'information en annexe.

A bientôt, André Duparc

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

TRAVAUX ET BÂTIMENTS



Projet de réhabilitation de la maison Hauw: Comme vous le savez certainement, le projet de rénover cette belle bâtisse (angle rue principale et rue de l'église) est à l'étude, afin d'y réunir les professions médicales, la pharmacie, l'épicerie, et pourquoi pas d'autres commerces. Nous y travaillons toujours, et espérons que la 1^{ère} pierre sera posée avant mars 2011. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés!

Nouvelle école maternelle : Il nous faut maintenant trouver un nom pour ce beau bâtiment ! Quand ceci sera fait, nous serons heureux de vous convier à son inauguration, qui se fera en même temps que celle de la crèche. Ceci nous laisse le temps de finir les quelques petits travaux d'aménagement extérieurs et intérieurs (comme vous pouvez le constater sur la photo !)...



La fontaine de la Vie de l'Etraz à Ecorans a été débouchée, et l'eau limpide coule de nouveau pour le bonheur des riverains.

COMMUNICATION / JEUNESSE / SPORTS / LOISIRS / ASSOCIATIONS

Salle de musique : L'an passé, cette salle (face à la bibliothèque) avait été réquisitionnée pour en faire une salle de classe, afin de palier au manque de locaux. Maintenant que l'école maternelle est ouverte, cette salle peut reprendre ses fonctions, celle de salle d'expositions pour Arts Sans Frontières, et de salle de musique pour l'Echo du Fort l'Ecluse.

Salle polyvalente (face à la pharmacie): les mardis soirs, des cours d'anglais y sont donnés aux enfants de 3 à 8 ans par Mini Schools. Pour plus d'infos, contactez le 04 50 48 34 26 / mini.gremion@gmail.com ou rendez vous sur www.mini-schools.com ou <http://minischools.zeblog.com>.



Site internet: Nous vous rappelons que le site internet (www.collonges.fr) comporte toutes les informations pratiques dont vous pourriez avoir besoin, qu'il s'agisse des menus de la cantine, des comptes rendus du conseil municipal, des horaires de la bibliothèque... bref... visitez et commentez !

La psychologue scolaire peut vous accueillir dans son bureau, situé à l'école maternelle. Pour obtenir un rendez vous, veuillez vous adresser à l'institutrice de votre enfant, ou contactez l'école directement.

FINANCES



L'ancien bungalow du Football Club a enfin été vendu et nous allons pouvoir terminer l'aménagement extérieur du vestiaire.

QUOI DE NEUF ?

QU'EST CE QUE LE PASSAGE À LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE ?



C'est le remplacement du système de diffusion analogique de la télévision par un nouveau système de diffusion numérique. Ce changement nécessite d'adapter le mode de réception (antenne râteau, satellite, câble...) au numérique. Pour savoir ce que vous devez faire selon votre situation actuelle, appelez le 0970 818 818 ou connectez vous sur www.tousaunumerique.fr.

LE TÉLÉTHON (3 & 4 DÉCEMBRE)

Bientôt le 24ème Téléthon, et comme toutes les années... l'organisation se met en place ! Si vous souhaitez vous joindre à notre équipe, soyez les bienvenus pour la préparation de nos traditionnels escargots et des deux journées de fête. Pour information, des affiches seront posées chez les commerçants Collongeois, et vous pouvez également contacter Jean Paul Turret au 04 50 59 62 92.

FORAGES GÉOTHERMIQUES

Le Pays de Gex est alimenté en eau potable principalement à partir des nappes phréatiques. Or, ces ressources sont menacées par la réalisation des forages géothermiques pour l'habitat individuel. Ces forages font en moyenne 100 mètres de profondeur et traversent donc les nappes phréatiques captées pour l'eau potable. Ils sont donc des sources importantes de pollution car ils mettent en relation les nappes superficielles potentiellement polluées et les nappes profondes. De plus, la mise en place de

pompes à chaleur dans ces forages risque à terme d'engendrer le transfert de fluide caloporteur dans les eaux souterraines captées. **C'est pourquoi il est obligatoire de faire une déclaration préalable en Mairie.**

Vous obtiendrez de plus amples informations auprès de Mr. Marsac de la CCPG (04 50 40 84 48).

EXPOSITION DE MARION JIRANEK

Marion Jiraneck et Arts Sans Frontières sont fiers de vous présenter leur nouvelle exposition « La petite fille et la lune » et « Mystérieuses forêts », qui aura lieu du 6 au 21 novembre. **Le vernissage aura lieu le samedi 6 novembre.**



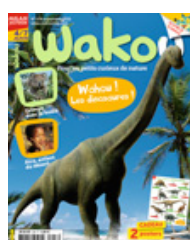
Cette exposition reprendra toutes les illustrations du livre pour enfants « La petite fille et la lune » ainsi qu'une sélection des meilleurs tableaux à l'huile des forêts du canton de Collonges. Pour une fois, un livre pour enfants n'a pas été fait à la palette numérique, mais uniquement à l'encre et à l'aquarelle, sur des formats à donner le tournis pour une technique à l'eau. Vous pourrez admirer accrochés aux murs tous les originaux du livre, dans des formats allant jusqu'à un mètre de long. Vous trouverez aussi des reprographies à tirage limité, affiches, cartes, etc.

En sus, l'artiste Marion Jiranek présentera une autre palette de son talent en exposant conjointement d'immenses tableaux à l'huile peints dans les forêts de Collonges... pour que continue la balade au travers de ces majestueux lieux sylvestres.

Ouverture les mercredis et vendredis de 16h à 18h & les samedis et dimanches de 15h à 18h30.

QUELLES NOUVELLES À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Sur les quelques 1800 livres prêtés par la BDP (bibliothèque départementale de prêt), le passage du bibliobus dans la commune en septembre nous a donné l'occasion d'en changer environ 500 tel que romans, BDs, mangas, fiction, imagiers, albums, documentaires, etc. La subvention municipale permet aussi d'élargir le fonds propre à la bibliothèque ; quelques titres parmi les petits nouveaux :



Des magazines comme Ca m'intéresse, 60 millions de consommateurs, Wakou (documentaire jeunes sur les animaux avec de magnifiques photos), Images Doc, périodiques sur la déco etc. peuvent être consultés par tous, sans oublier les CD-Roms, jeunes, ados et adultes, et l'accès à Internet.

L'accès à la bibliothèque est libre et gratuit, l'adhésion n'est obligatoire que pour les emprunts, elle est de €6,10 à l'année et gratuite pour les moins de 18 ans. Elle est ouverte :

Mercredi de 15h à 17h (excepté pendant les congés scolaires)
Vendredi de 16h30 à 19h

Les enfants vont être déçus d'apprendre qu'**Annie Monnier**, leur conteuse, ne pourra plus assurer les séances de contes à la bibliothèque. Annie a repris une activité professionnelle qui ne lui permet plus d'être disponible pour captiver les enfants de ses innombrables histoires et de gérer la bibliothèque. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles activités.

Les séances de Scrabble Duplicate (ou collectif, tous les joueurs ont les mêmes lettres), quant à elles ont repris le jeudi 30 septembre. L'agenda vous renseignera sur les autres dates jusqu'en décembre...

BADMINTON SUD GESSIEN

Le club de badminton local reprend son activité. Constitué dans un but de pratique de loisir, il propose deux créneaux horaires hebdomadaires :

- l'un les mercredis de 18h30 à 20h, est destiné aux jeunes nés après 1999.
- l'autre est réservé aux plus âgés et se déroule les mercredis de 20h à 22h.

L'adhésion nécessite le paiement d'une cotisation annuelle (60 € pour les adultes et 30 € pour les mineurs), la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du badminton, et d'une attestation d'assurance individuelle couvrant les risques liés à la pratique de cette activité. La pratique requiert une

tenue de sport adaptée (chaussures de sport spécifiques à la pratique intérieure) et une raquette. Les personnes désirant s'inscrire ou obtenir davantage de renseignements peuvent se rendre directement au gymnase de Peron les mercredis soirs.

QUE S'EST-IL PASSE A COLLONGES ?

LA RENTREE DES CLASSES



Les élèves des classes maternelles de l'école de Collonges ont fait leur rentrée dans une école toute neuve cette année. Les effectifs ayant augmenté, une onzième classe a dû être créée. Tout se met en place progressivement, les élèves et leurs maîtresses apprennent ensemble à vivre dans cette nouvelle école colorée.

Les horaires des classes maternelles sont décalés pour permettre aux parents de récupérer leurs enfants dans les deux écoles, d'abord à l'école du centre à 11h30 puis ensuite à la maternelle jusqu'à 11h40 le matin, 16h30 jusqu'à 16h40 l'après-midi.

Les coordonnées de l'école ne changent pas :

Ecole de Collonges, 75 place du Champ de Foire, 01550 Collonges

Tel. 04 50 59 68 30 – ce.0010416X@ac-lyon.fr

Pour rencontrer la directrice, prenez rendez-vous les jeudis et vendredis.

REMISE DES DICTIONNAIRES

La traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves quittant notre petite école pour le Collège s'est faite le 1er juillet par Mr. le Maire. 26 élèves sont repartis avec cet ouvrage sous le bras, très utile pour leur avenir scolaire.

FETE DES VOISINS À ECORANS



Nous étions 120 sur les 450 habitants environ que compte Ecorans, à nous retrouver par un beau dimanche ensoleillé autour des tables et des bancs prêtés par la municipalité. Car ce 27 juin 2010 se tenait la 1^{ère} Fête des Voisins à Ecorans.



Tandis que les habitants originaires du village se pointaient du doigt sur les photos de classe affichées et que d'autres s'étonnaient de l'évolution architecturale des maisons du village au fil du temps, les nouveaux venus découvraient parfois avec étonnement que le couple avec lequel ils discutaient depuis dix minutes et qui semblait si sympathique habitait... deux numéros de rue plus loin !

Puis chacun a sorti, qui un plat, qui un dessert, qui son café, qui sa gnôle, pour un partage plein de bonne humeur à l'ombre des parasols installés Place du Château.

Nul doute que cette journée ne se soit révélée suffisamment riche pour que tous aient envie de reconduire l'expérience l'an prochain ! Et qui sait ? Peut-être l'écho parti d'Ecorans se répercutera-t-il, longeant notre montagne et donnera-t-il envie à d'autres quartiers ou hameaux de Collonges de faire de même...



ET APRES LE 14 JUILLET...

Cette année, le soleil a répondu présent pour la traditionnelle fête du 14 juillet et vous aussi. C'est

avec beaucoup de plaisir que nous avons organisé cette manifestation à Collonges. Chaque musicien

s'est improvisé serveur, cuisinier et bien d'autres talents encore.

Après le repas et avoir fait quelques pas de danse avec « Sandrine et David », vous avez été nombreux à participer à la retraite aux flambeaux animée par « les petits chanteurs à la gueule de bois ». Le stade de foot s'est transformé ce jour en un superbe terrain de tir de feux d'artifice. Comme à son habitude, la Mairie nous a offert un magnifique moment où les couleurs et le bruit des feux n'ont cessé d'émerveiller petits et grands. Nous tenons particulièrement à remercier chaque personne qui a participé à l'organisation de cette manifestation mais aussi la Mairie de Collonges et le comité d'embellissement pour leurs conseils.

Depuis le début du mois de septembre, nous avons retrouvé nos chaises de répétition. Nous

préparons nos concerts annuels qui se dérouleront (sous confirmation) le vendredi 5 novembre à Collonges et le samedi 6 novembre à Chancy.

D'ici ces dates, vous pouvez nous accompagner à la fête des vendanges à Russin ou nous rejoindre avec votre instrument le vendredi soir lors d'une répétition (les saxophonistes sont très attendus!!!). Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous inscrire à l'école de musique, certains cours se déroulant à l'école d'Ecorans, petits et grands sont les bienvenus.

Nous restons à votre disposition pour l'organisation de futurs concerts de quartier (le vendredi soir en priorité) ou tout autre renseignement.

Les musiciens de l'ensemble de Chancy/Collonges.

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS DE FOOT (FCC)

C'est le dimanche 12 septembre que les joueurs ont recommencé leur nouvelle saison de football. L'équipe 1 évolue en 1^{ère} division et l'équipe 2, en 3^{ème} division. Ils ont eu le plaisir de fouler un terrain qui a été re-semé pendant l'été. Un travail de fond a été effectué et la Mairie a fait appel à une entreprise spécialisée. La pelouse est ainsi plus fournie et plus « jouable ». Des projecteurs ont été installés sur le terrain du bas afin que les entraînements ne se fassent pas systématiquement sur le grand terrain. Il ne reste plus qu'aux joueurs à faire leurs preuves et à gagner ! Le comité remercie sincèrement le Maire et toute son équipe pour l'aide et le soutien apportés.

Les membres du FCC vous rappellent qu'ils organisent leur loto le 8 octobre au Foyer Rural et ils vous attendent nombreux. Ils passeront également chez vous en fin d'année afin de vous proposer leurs traditionnels calendriers. Merci de leur faire bon accueil !

Seniors : entraînement le mardi et le jeudi à 19h30 (Stade de Collonges).

Attention: à partir de novembre, entraînement le jeudi à 19h30 au gymnase de Péron.

Ecole de foot : entraînement le mardi soir de 18h à 19h30 (à Challex).

Juniors : matchs tous les samedis au stade de Collonges.

Pour plus d'information, contacter Mr. Perruchet au 04 50 48 86 10.



LA VIE ASSOCIATIVE

LES AIGUILLES MAGIQUES

L'association "Les Aiguilles Magiques" existe depuis janvier 2007. Elle a pour but de nous réunir autour de divers travaux d'aiguille (broderie au point de croix ou traditionnelle, crochet, tricot ou patch).

Cette association n'est pas encore très connue, mais est très active puisque pendant nos vacances nous avons confectionné quelques cœurs au point de croix, qui ont été envoyés à une association canadienne qui en fera ensuite divers objet qui seront vendus au profit des enfants malades (association "Rire d'enfants").

Chaque année nous participons à la célèbre foire artisanale de Collonges afin de vous exposer quelques unes de nos réalisations. Nous ferons une sortie le 6 et 7 novembre en Alsace, au 6^{ème} festival du point de croix.

Pour rappel, l'association se réunit chaque mardi dès 20h30 à la salle polyvalente (face à la pharmacie). Venez nombreuses!!! Inscription possible en cours d'année... contacter la présidente Christelle Almeida Christelle au 04 50 42 24 09, ou par email au almeida.christelle@aliceadsl.fr.

LES PETITES HISTOIRES D'ANDRE PENEY

COLLONGES, VILLAGE AUX 5 CHÂTEAUX

On le disait autrefois, paraît-il, et il est vrai que le pays en conserve encore certains vestiges, après multiples affrontements entre Savoyards et Bernois qui illustrèrent le passé du Pays de Gex. On retrouve donc à Collonges soit des ruines, soit des constructions rénovées (église), qui confirment bien ce titre – et les notes précieusement conservées provenant des archives de Genève permettent de l'affirmer :

Pierre (le hameau) – Baronnie avec château-fort, sont la « mouvance » (dépendance) des Sires de Gex, puis des Comtes de Savoie. Pierre (ou la pierre) existait déjà en 1295. Le château fût saccagé et détruit lors des guerres de religion ; il appartient, en dernier lieu, à la famille de Pobel (ruines existantes).

Livron (ruines au dessus d'Ecorans, lieu-dit « Mont-Livron »). Ce château était le berceau des De Livron qui furent la plus noble et la plus puissante famille du Pays de Gex. L'un d'eux, Guillaume, eut un duel célèbre en 1297 avec le Sire Pierre de Marval.

Eglise de Collonges. Ancienne maison forte servant autrefois de refuge pour les villageois au moment des guerres (et elles étaient nombreuses !). Les murs d'origine de ce château admirablement conservés (à l'extérieur, plus de 1.50m d'épaisseur) forment l'armature principale du sanctuaire et du presbytère où l'on découvre, au sud, une meurtrière en parfait état. Avant sa transformation, cette maison forte servit longtemps de grenier à foin, et les terrains qui l'entourent reçurent le nom de « pré de château ».

Château d'Ecorans. Ruines d'un bâtiment ayant existé au lieu dit « les ondes » face au pont Carnot, et défendant dans le passé ce passage du Rhône que l'on franchissait par bac, et appelé « la traillle ». Son histoire paraît se confondre avec le château de Léaz, cité plus loin.

Château fort de la Cluse ou de l'Ecluse. Son histoire est suffisamment connue maintenant, nous l'indiquons pour mémoire.

Les mêmes notes nous font découvrir le passé de la première église de Collonges, du quartier de la Citadelle et de la tour de Léaz :

L'église de Collonges. Sous le vocable de Saint-Théodule, elle dépendait de l'Abbaye d'Aynay qui en reçut confirmation du Pape Eugène III en 1182 et du Pape Innocent IV en 1250. Elle passa ensuite sous le patronage des prieurs de Nantua qui n'en firent qu'une annexe de celle de Farges. Le 31 juillet 1698, l'Evêque de Genève lui restitua son titre. Il semble certain qu'à compter de cette date, l'église fût installée dans l'ancien bâtiment Clertant (il existe encore un bénitier scellé dans un mur).

La Citadelle. Un des plus anciens quartiers de Collonges, ayant sans doute tiré son nom des « Commentaires de César » qui, après avoir défait les helvètes, fit fortifier le « Pas de la Cluse » et installa un poste de légionnaires à Collonges, au quartier « de la Citadelle ».

Tour de Léaz. Cette ruine fut un château fort, bâti sur des « substructions » romaines. Il appartenait

aux religieuses de Payerne qui le cédèrent au Seigneurs du Ballon. L'un d'eux, Guichard, le vendit en 1272 à Simon de Joinville, Seigneur de Gex. En

1285, il fut pris par le comte de Savoie, en 1305 par Jean de Chalons, et en 1358 par les confédérés de Berne et Genève qui le démantelèrent.

FETES ET EVENEMENTS A VENIR

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui ?	Contact
Samedi 2 oct.	Repas dansant	Foyer Rural	Pompier	04 50 56 54 19
Dimanche 3 oct. 10h00	Messe de rentrée	Eglise	Paroisse de Collonges	
Lundi 4 octobre 20h00	Réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU)	Foyer Rural	Mairie de Collonges	04 50 59 61 25
Vendredi 8 oct.	Loto	Foyer Rural	FCC	04 50 59 41 20
Mercredi 13 oct. De 17h30 à 19h30	Don du sang	Foyer Rural	Amicale des donneurs de sang	04 50 56 05 92
Dimanche 17 oct.	Foire artisanale	Foyer Rural	Comité d'embellissement	04 50 56 71 48
Dimanche 24 oct.	Loto	Foyer Rural	Groupement Paroissial	04 50 59 62 98
Jeudi 28 octobre 14h00	Scrabble duplicate	Bibliothèque	Marie France Beyrand	04 50 59 49 71
Du 6 au 28 novembre (vernissage le 6)	Exposition de Marion Jiranek : « La petite fille et la lune » & « Mystérieuses forêts »	Salle de Musique	Arts Sans Frontières	04 50 56 29 13
Jeudi 11 nov.	Cérémonies officielles	Collonges	Mairie de Collonges	04 50 59 61 25
Jeudi 25 novembre 14h00	Scrabble duplicate	Bibliothèque	Marie France Beyrand	04 50 59 49 71
Dimanche 28 nov.	Thé dansant	Foyer Rural	Comité d'embellissement	04 50 56 71 48
3 & 4 décembre	Téléthon	Foyer Rural	Comité d'organisation	04 50 59 62 92
Jeudi 9 décembre 14h00	Scrabble duplicate	Bibliothèque	Marie France Beyrand	04 50 59 49 71
Vendredi 10 déc.	Noël du Sou des Ecoles	Foyer Rural	Sou des Ecoles	04 50 56 16 98

SAVOIR VIVRE & BON VOISINAGE

HORAIRES POUR LE BRICOLAGE ET LE JARDINAGE

Du lundi au vendredi :
8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi :
9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés :
10h – 12h

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons que les bacs à ordures ménagères doivent être sortis le dimanche soir et **rentrés après ramassage le lundi matin**. Ils ne doivent en aucun cas rester sur la voie publique.

INFORMATIONS PRATIQUES

NUMEROS IMPORTANTS

Pompiers	18 – ou 112 (portable)	Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Gendarmerie	17	Assistante sociale	04 50 42 12 65
Médecin	04 50 56 71 00	Ecole	04 50 59 68 30
Infirmières	04 50 56 71 64	Psychologue scolaire	contacter l'école
Pharmacie	04 50 59 60 17	Office du tourisme	04 50 59 40 78
Dentiste	04 50 59 61 31		otcollonges@ccpg.fr

DECHETTERIE DE PERON

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h
Samedi : 8h30 – 18h Dimanche : 9h – 12h

Si vous souhaitez publier un article ou autre, merci de déposer vos suggestions à la Mairie ou envoyez les à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous. Pour le bulletin de janvier 2011, avant le

10 décembre 2010

Merci !

MAIRIE DE COLLONGES

du lundi au vendredi : 9h - 11h30
& les lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h

Tel. 04 50 59 61 25

Fax. 04 50 56 70 63

collonge@cc-pays-de-gex.fr

www.collonges.fr

Le Conseil Municipal se réunit les deuxièmes mardis de chaque mois.

Les comptes-rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.

Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique



COLLONGES FORT L'ECLUSE

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Synthèse du PADD

(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

**Invitation à une
réunion publique d'information
le 4 octobre 2010
à 20h00
Foyer rural de Collonges**

**Lettre spécifique
d'information communale n°3
Septembre 2010**

Chers concitoyens,

L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) se situe aujourd'hui à une étape charnière : **le choix des perspectives de développement et d'aménagement** de notre commune pour les prochaines années.

Suite à l'état des lieux et aux enjeux communaux qui vous ont été présentés au printemps, le Conseil Municipal a mené une phase importante de réflexion, qui a conduit à définir les grands axes du développement de la commune pour la prochaine décennie.

A cet effet, le "**Projet d'Aménagement et de Développement Durable**" (PADD), document qui constituera la clef de voûte de notre futur document d'urbanisme, a été élaboré puis débattu en séance publique du Conseil Municipal le mardi 14 septembre 2010.

Ce PADD sera complété par des **Orientations d'Aménagement** plus détaillées, sur certains secteurs reconnus stratégiques pour le futur cadre de vie de notre commune. Ainsi, plusieurs réflexions sont en cours dans le centre-village, qui présente encore un potentiel d'évolutions en faveur d'un développement structuré et maîtrisé, en termes d'habitat diversifié, d'espaces publics et collectifs, de commerces, de services de proximité et d'équipements.

Avant d'être définitivement adopté, le PADD doit faire l'objet d'une **concertation avec la population**. Le Conseil Municipal a donc mis en place un dispositif destiné à vous informer et vous donner l'occasion de vous exprimer sur ce projet communal.

Cette **lettre d'information n°3** vous apportera des premiers éléments d'information. Nous organisons également le **4 octobre prochain**, une **réunion publique de débat** avec vous, afin d'exprimer plus en détail le contenu de ce projet.

A compter de cette date, le PADD sera consultable en Mairie, où d'autres documents d'information sur le PLU, notamment le diagnostic sont déjà à votre disposition, ainsi qu'un registre de remarques ouvert à votre intention.

Sur la base de ce PADD, la dernière phase de révision du PLU s'engagera : celle de la **traduction réglementaire du projet** (plan de zonage, règlement d'urbanisme) et de la mise en forme du dossier de PLU. Celui-ci sera ensuite soumis à l'avis des différents partenaires, notamment publics, associés à notre démarche, et à l'enquête publique.

En vous souhaitant bonne lecture de cette lettre et vous donnant rendez-vous le 11 février prochain,

Votre Maire,
André DUPARC

QU'EST-CE-QUE LE PADD

Sur LE FOND

- ↳ Le PADD traduit **la convergence de trois préoccupations**, d'ordre social, économique et environnemental.
- ↳ Il doit respecter **les principes de développement durable**, synthétisés par les articles L 110 et L 121.1 du Code de l'Urbanisme :
 - **Principe d'équilibre** (entre développement et protection, entre les différents espaces).
 - **Principe de diversité et de mixité sociale et urbaine** (diversité de la population, mixité des fonctions).
 - **Principe d'utilisation économe de l'espace.**
 - **Principe de gouvernance** (participation, partenariat, solidarité, précaution, prévention, ...).

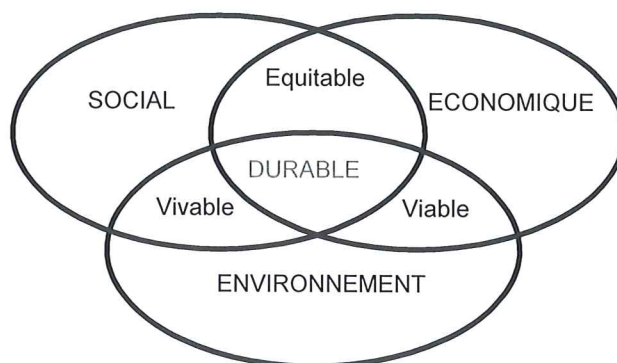
Sur LA FORME

- ↳ Le PADD constitue une **pièce obligatoire** du dossier de PLU (qui n'existait pas dans le POS).
- ↳ Il exprime les **orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues** par la commune pour l'ensemble du territoire communal pour les années à venir.
- ↳ Bien que **non opposable aux tiers** (depuis la loi Urbanisme et Habitat du 02/07/2003), **il n'en demeure pas moins un élément essentiel dans la cohérence du document d'urbanisme.**
- ↳ Le PADD trouvera **sa traduction dans d'autres documents du PLU**, juridiquement opposable :
 - les Orientations d'Aménagement (pièce facultative du dossier) qui concernent des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, à réhabiliter, à restructurer ou aménager,
 - le règlement et le plan de zonage.

Le DEVELOPPEMENT DURABLE :

"Un mode de développement qui réponde aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

(1ère définition donnée en 1986 par la Commission de Mme BRUNTLAND, et reprise en 1992, lors de la conférence mondiale des Nations Unies de RIO).



Plus qu'un choix, le développement durable est **un impératif, pour que les orientations choisies n'aboutissent pas à des impasses** sociales, économiques, biologiques et environnementales.

QUEL PROJET D'AVENIR POUR COLLONGES ?

Les constats précédents, issus du diagnostic, conduisent à définir une vision de l'avenir de la commune, répondant aux objectifs du développement durable :

Une orientation générale...

**Préserver et valoriser
notre cadre
environnemental et
paysager en s'appuyant
sur un développement
urbain et économique
plus structuré et adapté,
au bénéfice de la qualité
de vie**

...se déclinant en trois orientations induites

-A-

Renforcer la vie et l'animation du village

-B-

**Développer et valoriser le potentiel économique
local**

-C-

**Préserver les qualités du cadre environnemental
et paysager**

Pour chacune de ces orientations votre Conseil Municipal a identifié les objectifs suivants:

A Renforcer la vie et l'animation du village

Objectif induit

Œuvrer pour le maintien de l'équilibre social et générationnel de la population

Orienter l'aménagement et le développement du centre de Collonges en faveur d'un renforcement de sa structure villageoise

Améliorer et sécuriser les déplacements tous modes

B Développer et valoriser le potentiel économique local

Objectif induit

Assurer la pérennité de l'activité agricole et permettre sa diversification

Œuvrer pour le maintien et l'accueil de commerces et services de proximité

Permettre et encourager l'installation de nouvelles entreprises sur la commune

Soutenir le développement touristique et les activités de loisirs, en adéquation avec les atouts de la commune

C Préserver les qualités du cadre environnemental et paysager

Objectif induit

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, urbain et historique

Opter pour une échelle de développement respectueuse des équilibres existants entre milieux naturels, espaces agricoles et espaces à urbaniser

Structurer et encadrer le développement de l'urbanisation

CARTOGRAPHIE SYNTHETIQUE DU PADD DE NOTRE COMMUNE

